

## EDITORIAL

La Commission Latine d'Éducation Sociale (CLES) est très heureuse de vous présenter le premier numéro de sa revue Perspectives.

Issus de tous les cantons latins, les membres de la CLES (2 à 3 par canton, nommés par leurs associations cantonales respectives) sont des directrices et directeurs d'institutions d'accueil d'enfants placés hors du cadre familial et répondant aux normes de l'OFJ ainsi que le secrétaire romand d'Integras. La CLES se réunit 4 fois par an dont une fois au moins dans une institution.

Le groupe fonctionne de manière informelle depuis de nombreuses années et, au vu de la richesse des échanges, souhaite faire partager ses analyses et ses expériences par le biais de cette revue.

Les sujets qui occupent la CLES sont nombreux et variés. Nous nous intéressons aux systèmes de familles d'accueil et à leurs relations avec les institutions, aux relations entre la pédopsychiatrie et l'éducation sociale, à la bienveillance des jeunes dans les institutions, à la mise en œuvre des droits de l'enfant ainsi qu'à des thèmes plus techniques.

Nous espérons par cette revue susciter le débat et les échanges afin d'améliorer la prise en charge des enfants qui nous sont confiés et garantir la mise en œuvre de leurs droits. Nous sommes convaincus que seul le partage, la réflexion critique et sa mise en perspectives pourront améliorer notre travail et prévenir les risques de pensée en vase clos.

N'hésitez pas à faire suivre les articles qui vous semblent intéressants et à nous faire part de vos remarques et commentaires. Cette revue ne vivra que par les échanges et les idées qu'elle saura susciter et faire circuler.

Olivier Nordmann  
Secrétaire romand, Integras.

## BILLET D'HUMEUR



Billet de bonne humeur à vous l'avouer tant la parution de ce N°1. du périodique PERSPECTIVES me réjouit. Et plus encore, à bien en considérer le contenu; les pratiques innovantes en éducation sociale.

Qu'on prenne alors conscience de l'enjeu, et ce que cette ambition peut signifier. Sans doute ne sommes-nous pas les premiers à poser cette question de la forme des évolutions possibles dans le champ de l'action sociale et éducative.

Mais au-delà de la seule interrogation, c'est aussi au regard porté sur l'histoire (enfances volées notamment) qu'il faut être attentif en sorte que notre avenir n'en porte plus les stigmates.

Ainsi, orienter la réflexion vers les pratiques innovantes ne tient pas de l'exercice de style, ni de la posture déclarative. Il s'agit surtout d'interroger des modes de faire, ce qu'ils ont pu produire, leur efficacité, de quelles manières les enfants concernés ont pu en tirer le parti, s'ils ont été bien traités, s'ils n'ont pas été privés de leurs parents, si ensemble ils ont pu évoluer vers des lendemains meilleurs.

Penser les pratiques innovantes, et plus encore en inventer les instruments, tient éminemment dans la capacité du travailleur social à regarder l'environnement avec curiosité et ambition. La curiosité de celui qui n'enferme plus et qui, au contraire, se saisit des espaces, du dehors. Et l'ambition forte de dépasser les schémas révolus pour partir, en explorateur, à la conquête de ces terreaux fertiles et y planter ces pousses respectueuses de l'Autre auquel on reconnaît désormais des compétences et une perspective.

On doit à William Henley ces vers qui accompagnèrent Mandela dans sa prison Sud-Africaine ; « Aussi étroit soit le chemin, nombreux les châtiments infâmes, je suis maître de mon destin, je suis le capitaine de mon âme ».

Il nous faut en accepter l'augure, les enfants y compris quand ils ont à subir le placement, demeurent maîtres de leur destin. Les pratiques innovantes peuvent prendre appui sur ce précepte

Philippe Jayet  
Sociopédagogue

## SOMMAIRE DU N° 1 / MAI 2015

Billet d'humeur	page 1	Colloque Integras de Morat	page 3	Cité Printemps se présente	page 4
Recommandations de bonnes pratiques	page 2	Que sont devenus les enfants placés ?	page 3	Fondazione Antonia Vanoni, Lugano	page 4
QUALITY4CHILDREN		Prisma un développement concret		ACTUALITÉ	page 4
comme cadre de bienveillance	page 2	des standards Q4C	page 3	CLES-NEWS	page 4
				AGENDA	page 4

## RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES

Pourquoi faudrait-il aujourd'hui se poser la question des bonnes pratiques en éducation sociale alors que tout, par principe, porte à penser que nos milieux en sont les producteurs privilégiés ? Serions-nous, par hypothèse fâcheuse ou soupçons déplacés, objets de doutes ?

Les réalités de nos activités éducatives, le cadre de leur déroulement, le contexte et les extrêmes auquel il peut conduire, inspirent nécessairement des interrogations. Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles ([www.anesm.sante.gouv.fr](http://www.anesm.sante.gouv.fr)) pour une bonne part, répondent à ces questions. Elles ouvrent des pistes, elles guident nos pratiques, elles inspirent des préventions quand l'évidence du risque frappe à la porte de nos établissements. Elles sont donc très fréquentables.

Ici, et les membres de la CLES veulent y porter toute l'attention requise. Il s'agit clairement de la transmission d'expériences, en particulier quand elles se sont avérées positives. Et qu'elles sont de nature à favoriser la BIENTRAITANCE à laquelle nous sommes tous très attachés. C'est dans ces conditions que nous nous permettrons d'émettre des RBBP dûment expliquées et argumentées. Nous y voyons là, non seulement un terrain de partage expérientiel, mais aussi et surtout peut-être des voies et moyens vers le progrès dont nous ne sommes jamais assouvi.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'accueil que vous ferez à nos Recommandations.

*Philippe Jayet*



## QUALITY4CHILDREN UN RÉFÉRENTIEL DE LA BIENVEILLANCE



Qu'on en parle... un peu... beaucoup... passionnément ou même pas du tout, chacun dans le milieu socio-éducatif s'est fait une idée plus ou moins précise des standards européens Quality4Children.

Le cadre bienveillant du processus est si facilement reconnaissable qu'il semble faire directement écho à nos valeurs essentielles et aux objectifs que nous poursuivons. C'est à ce titre que nous le citons volontiers comme référentiel de la bienveillance. En réalité le sujet ne figure que rarement à l'ordre du jour de nos réunions ou discussions de fond. Est-ce parce que nous n'en n'avons pas encore la pleine conscience que l'adoption d'un tel processus équivaut à un véritable changement de culture dans nos professions ?

Car, si le cadre se veut assurément bienveillant pour les enfants et leur famille, il est aussi très exigeant pour tout professionnel impliqué dans l'histoire du placement hors du milieu d'origine. Il s'adresse à toutes les instances institutionnelles et à chacun des collaborateurs. Standard après standard, Quality4Children nous invite à une introspection et nous conduit à une réinterrogation des pratiques, croyances et autres certitudes accumulées au fil de notre expérience. Cela prend du temps et une dose d'humilité, quand invariablement, le mot d'ordre est : L'enfant et sa famille participent à toute décision les concernant !

Autrement dit : Nothing about us without us! (Rien sur nous sans nous !)

Difficile désormais de s'engager sur cette voie sans avoir pris la pleine mesure de l'enjeu et sans pouvoir l'explicitier clairement. Difficile aussi de s'engager seul quand le processus commence avant-même la décision de placement, qu'il passe par la ou les périodes de placement et se poursuit au-delà de la « fin officielle de nos prestations ».

Quality4Children n'est pas un système-qualité de type ISO, ni une nouvelle méthode qui en annulerait d'autres. C'est un instrument de travail, élaboré autour de lignes directrices, de signaux d'alertes et d'indicateurs de bonnes pratiques.

Construit sur la base de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les standards ont été pensés pour être adaptés à tous les pays européens. Quant à son degré de mise en œuvre, ce n'est que face à l'enfant, adolescent et sa famille que nous pourrions en mesurer les effets.

Ainsi, avant de nous enrôler prenons le temps d'une lecture approfondie. Laissons ensuite à chacun l'espace de la compréhension et de l'appropriation avant de dire quelle peut être la contribution que JE m'engage à ajouter dans le panier commun.

*Cédric Bernard      Claudia Grob*

*Directeurs, FOJ, Genève*

*art.3.1 RBPP / ANESM 06.2008: Une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité*

La bientraitance trouve ses fondements dans le respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité. Il s'agit d'une culture partagée au sein de laquelle les sensibilités individuelles, les spécificités de parcours et de besoins, doivent s'exprimer et trouver une réponse adaptée.

## COLLOQUE INTEGRAS DE MORAT

Les 5 et 6 juin 2014 a eu lieu le colloque de Morat sur le thème : « Préventif, éducatif, curatif...and if ? Bientôt la fin des institutions ? »

La question de la fin des institutions, bien qu'interpelle, est au centre des réflexions et parfois des inquiétudes.

La montée en puissance des actions préventives a-t-elle un lien direct avec la diminution des taux d'occupation ?

La mise en œuvre des politiques inclusives dans les écoles régulières a-t-elle un effet sur la demande de places en institutions spécialisées ?

Les réponses sont bien sûr nuancées, mais l'occasion nous a été donnée de faire un large arrêt sur image des tendances et perspectives avec les contributions d'un panel d'orateurs et d'oratrices présentant divers points de vue parfois contradictoires, mais souvent complémentaires.

L'histoire des placements nous a permis de dresser la toile de fond sur laquelle le présent est venu se greffer avec trois interventions issues de la pratique.

Une intervention notamment, provocatrice sûrement mais argumentée allant jusqu'à prôner la fermeture des institutions : « Des alternatives aux institutions doivent figurer en tête de l'agenda... », affirme la conférencière.

Au reste, des analyses issues de la sociologie, du management et de la philosophie ont enrichi ces deux jours d'un colloque passionnant.

Olivier Nordmann  
Secrétaire romand Intégras

## QUE SONT DEVENUS LES ENFANTS PLACÉS ?

Le mérite de Théophile Delavy (dans son travail de Master en socio-économie à l'Université de Genève) est d'avoir recherché, à partir de catamnèses, les formes de réseaux produits par 60 jeunes ayant quitté la FOJ depuis 2 à 14 ans.

Les principaux résultats des 60 entretiens montrent que de nombreux jeunes, confrontés aux accidents de la vie, apprécient leur enfance comme plutôt malheureuse. En revanche, le temps aidant, ils ont pu surmonter ces événements et s'estiment actuellement plutôt heureux.

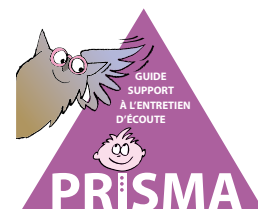
Les amis et amies sont cités comme très importants et les éducateurs n'arrivent qu'en 8ème place.

Observons que les réseaux relationnels des usagers des établissements d'éducation sont plus étroits (7,70 personnes) que ceux de l'échantillon des jeunes qui

n'ont pas passés par les foyers (10,05 personnes). Il reste cependant à approfondir ces premiers résultats de manière à donner aux professionnels de l'éducation une image affinée du devenir des anciens enfants-adolescents placés et des mesures que nous pourrions prendre afin de favoriser une meilleure autonomie et indépendance des jeunes adultes et tendre à la promotion d'un réseau relationnel plus étendu.

Olivier BAUD  
secrétaire général, FOJ, Genève

*« Les configurations familiales chez les anciens placés de la Fondation Officielle de la Jeunesse : une enquête sociologique par l'analyse de réseaux. »  
De Théophile DELAVY Mémoire en master en socio-économie, Université de Genève été 2014*



## PRISMA : UN DÉVELOPPEMENT CONCRET DES STANDARDS QUALITY4CHILDREN

Dans la prolongation des standards européens Quality4Children, le canton de Neuchâtel a chargé un groupe de travail de proposer des modalités d'applications concrètes et pratiques des valeurs véhiculées par ces standards. Ce groupe, composé de directeurs d'institutions, des responsables des services placeurs et des institutions du canton, a œuvré durant plus de trois ans pour rendre possible la publication de PRISMA. Concrètement, PRISMA permet aux professionnels d'exploiter les standards Quality4Children en tant que supports à des entretiens d'écoute, au besoin directement au cœur des institutions. Les 18 standards sont repris et élaborés de manière à générer un dialogue avec le jeune, avec ses parents, voire avec les autorités de placement. PRISMA permet d'identifier les « zones à risques », soit lorsqu'un des standards est jugé « important » par l'enfant, mais que ce dernier a le sentiment de ne pas être pris en considération sur ce plan ou, du moins, que les adultes qui l'accompagnent dans son chemin de vie ne le perçoivent pas ainsi. Concrètement, PRISMA est un fascicule d'une soixantaine de pages, simple et imagé, intégrant un CD qui en explique le processus de passation.

PRISMA a été testé auprès d'enfants et d'adolescents dans deux institutions neuchâteloises : la Fondation Sandoz et la Fondation Borel. Souvent, les questionnements ont généré un échange très riche, voire surprenant. Nous invitons les acteurs du social, éducateurs, directeurs, assistants sociaux, juges et tout professionnel concerné, à utiliser ce support, à s'y référer pour l'élaboration de contrats de prestation et/ou la construction des concepts pédagogiques. Prisma peut être obtenu aisément et sans frais (jusqu'à épuisement du stock) en passant par des membres de la CLES, qui se chargeront de relayer les souhaits.

Jean-Marie Villat  
Directeur

## CITÉ PRINTEMPS SE PRÉSENTE

### Centre d'accueil et d'éducation spécialisée à Sion.

Les archives situent la date de création d'un orphelinat de filles en 1858. La communauté des Sœurs Ursulines de Sion a tenu les rênes de l'institution pendant 150 ans. Bâtie sur les ruines de l'orphelinat, Cité Printemps voit le jour en 1973. 60 enfants sont placés pour des difficultés familiales, scolaires ou sociales dans 6 groupes éducatifs répartis en 2 secteurs et 6 places de phase de progression. Les enfants et les adolescents fréquentent les classes de la ville de Sion ou sont intégrés dans le tissu socioéconomique de la région. L'OFJ reconnaît également une structure de jour interne.

### Quoi de nouveau ?

Suite à une riche expérience de camp réunissant trois mamans et 4 de leurs enfants, l'institution a acquis un appartement qui permet de modéliser de nouvelles formes d'accueil familial à partir des activités de la vie quotidienne. Ce lieu sert aussi de logement pour des parents qui viennent de loin ou pour l'exercice des droits parentaux dans le cadre de visites médiatisées. Nous considérons la collaboration avec les parents sous l'angle d'un partenariat. Pour travailler avec les familles, les éducateurs se rendent sur invitation au domicile des jeunes. Le référent peut également intervenir à la fin du placement sous la forme de prise en charge extérieure afin d'atténuer les écueils du retour au domi-

cile et, nous en sommes convaincus, de diminuer la durée des placements. Cette prestation mériterait d'être reconnue au titre du subventionnement de l'Office Fédéral de Justice.

Dans son concept, l'institution se réfère ouvertement aux valeurs chrétiennes. D'entente avec le Service Cantonal de la Jeunesse, nous avons établi une collaboration avec l'hospice du Grand Saint Bernard. Ce lieu sert de boussole ou de refuge quand le cadre institutionnel atteint ses limites.

Malgré notre volonté de travailler sur les compétences parentales, quelques enfants sont coupés de leur famille par les décisions des autorités de protection. Pour permettre à ces jeunes de quitter l'institution, nous comptons sur des personnes ressources, non professionnelle de l'éducation, servant de relais à l'institution. Nous nommons cette prestation accueil-relais. Nous avons mis en chantier un concept d'hébergement d'enfants en urgence. Il n'existe pas de structure cantonale qui réponde de manière satisfaisante à cette forme d'accueil.

Enfin, la Fondation est propriétaire d'un bien immobilier à Haute-Nendaz que nous mettons à la disposition des institutions sociales à tarif préférentiel. Afin que tout jeune placé en Suisse puisse aussi bénéficier du soleil... du Valais.

*Serge Moulin, directeur*

## FONDAZIONE ANTONIA VANONI LUGANO

La Fondazione Antonia Vanoni nei prossimi anni ha previsto la costruzione del nuovo CEM Va-noni e della sede per le Unità scolastiche differenziate (USD). Il progetto prevede una concezione abitativa pedagogica che tiene in considerazione l'esperienza maturata in più di 100 anni di lavoro, i nuovi bisogni legati ai giovani e alle loro famiglie e, non da ultimo la realtà intergenerazionale e cittadina nella quale verrà edificato il nuovo complesso residenziale. L'isolato Vanoni sarà composto da un edificio nuovo per il CEM, l'edificio vecchio verrà ristrutturato per accogliere le USD, un nuovo stabile per anziani e una zona dedicata ad attività commerciali, uffici e appartamenti. All'interno del complesso si troveranno degli spazi aperti che permetteranno l'interazione con il tessuto urbano circostante.

Con questo progetto si vuole continuare a sviluppare gli assi importanti del nostro lavoro che sono: l'accoglienza/protezione, la scuola, la famiglia e il lavoro modificando l'organizzazione interna diminuendo il numero di giovani per gruppo e rivedendo le età. Verranno creati nuovi appartamenti per i giovani in fase di uscita.

Lavoreremo con le famiglie sviluppando il concetto di consulenza all'interno di un appartamento appositamente concepito. L'inserimento nel mondo lavorativo avverrà in collaborazione con gli artigiani presenti grazie alle loro attività professionali.

Un tema importante sarà quello della convivenza e della crescita con le varie realtà che risiederanno, lavorando in maniera integrata e sinergica.

*Mario Ferrarini, Direttore*

## ACTUALITÉ

### FONDATION PIERRE MERCIER

Toute notre reconnaissance va à la Fondation Pierre Mercier à Pully. Attentive aux causes de la jeunesse que nous voulons défendre en particulier, elle nous a accordé sa confiance et son important appui. Nous voulons lui témoigner ici notre gratitude.

## CLES-NEWS

### DEUIL

C'est avec tristesse que la CLES a appris, en septembre 2014, le décès, suite à une pénible maladie de notre collègue et ami Daniel Berset, Directeur du Foyer des jeunes de Saint-Imier et membre de notre commission. Nous garderons de ce collègue qui avait récemment rejoint notre groupe, le souvenir d'un homme consciencieux, dévoué à sa tâche et à la recherche permanente du bien, tant de celui des jeunes dont il avait la charge que de ses employés.

Nous adressons encore à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

## AGENDA

Vendredi 1er mai 2015 à 19h30

### LA FONTANELLE

*«Mieux comprendre et accompagner les jeunes d'aujourd'hui»*

Maison de la Famille,  
Vérollez – St. Maurice  
info@lafontanelle.ch

Mardi 19 mai 2015 de 14h30 à 16h.

### BELLE-IDÉE À GENÈVE

*«Lâcher-prise; moins de pouvoir; plus d'autorité»*

Amphithéâtre Ajuriaguerra  
www.foj.ch

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2015

### COLLOQUE INTEGRAS A MORAT

*Entre normes et créativité  
Le grand écart ?*

www.integras.ch